

Thierry MICHALON

L'OUTRE-MER FRANÇAIS

Évolution institutionnelle
et
affirmations identitaires

L'HARMATTAN

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

RÉPUBLIQUE INTRA-NATIONALE ET RÉPUBLIQUE EXTRA-NATIONALE : UN PUISSANT CLIVAGE, AUJOURD'HUI ESTOMPÉ

CHAPITRE I : RÉPUBLIQUE INTRA-NATIONALE ET RÉPUBLIQUE EXTRA-NATIONALE, UNE OPPOSITION IMPLICITE MAIS TRADITIONNELLE	21
I) La Nation, cœur de la République : le bloc des départements	23
II) Les Territoires d'outre-mer, nations périphériques fédérées à la France ?	29
CHAPITRE II : CONTESTANT LEUR APPARTENANCE À LA NATION FRANÇAISE, LES DÉPARTEMENTS - RÉGIONS D'OUTRE-MER – ET LA CORSE – SONT À L'AVANT-GARDE DE LA DÉCENTRALISATION	47
I) Des collectivités dotées d'une décentralisation particulièrement poussée	48
II) L'affirmation nationale dans les départements d'outre-mer et en Corse	55
CHAPITRE III : LA TECHNIQUE DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE <i>SUI GENERIS</i> A PERMIS D'ÉCHAPPER AUX CATÉGORIES	63
I) L'uniformité interne de nos catégories, force ou faiblesse de nos institutions administratives ?	64
II) La confusion entre le nom et la catégorie, un des points faibles de notre droit public ?	66
CHAPITRE IV : LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE DE 2003 ESTOMPE LES CATÉGORIES	73
I) Le nouvel article 73 permet un certain degré de <i>spécialité législative</i>	74
II) Le nouvel article 74 n'implique pas la <i>spécialité législative</i>	78

CHAPITRE V : LES STATUTS DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN CONCRÉTISENT LA FIN DU CLIVAGE	85
I) <i>L'identité législative</i> de principe ménage la <i>spécialité</i> dans certaines matières	87
II) Une <i>autonomie</i> très limitée	90

DEUXIÈME PARTIE

DERRIÈRE LA DIVERSITÉ PROCLAMÉE, DES SITUATIONS TRÈS SEMBLABLES

CHAPITRE I : L'ÉCARTÈLEMENT ENTRE INTÉRÊTS MATÉRIELS ET AFFIRMATION IDENTITAIRE	101
I) <i>Transferts</i> massifs et rattrapage des conditions d'existence	101
II) Une émancipation réclamée mais refusée	104
CHAPITRE II : LE DÉSIR DE CUMULER <i>AUTONOMIE</i> ET <i>IDENTITÉ LÉGISLATIVE</i>	109
I) Des revendications statutaires ambiguës	110
II) Des revendications statutaires relevant largement de la posture	114
CHAPITRE III : LA CULTURE CRÉOLE, UN ENTRE-DEUX ?.....	119
I) Les grands traits de l'héritage culturel africain.....	119
II) Les grands traits du modèle culturel européen	125
CHAPITRE IV : UNE CULTURE RÉTIVE À L'« ESPRIT DU CAPITALISME » COMME AUX LOGIQUES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ?.....	129
I) La France de l'outre-mer demeure rétive aux logiques du marché	131
II) La France de l'outre-mer demeure rétive aux logiques des institutions modernes	136
CHAPITRE V : LE CONSTITUANT DE 2003 A PARALYSÉ L'ACTION DU SOUVERAIN.....	143
I) Entre rêves et intérêts, des populations indécises	146
II) La République bloquée par le constituant	153
CONCLUSION.....	161